

Formation uniquement en intra avec un groupe de 10 participants maximum.

Durée de la formation : 14 h 00 en présentiel sur 2 jours (consécutifs ou non).
Répartis sur 2 semaines maxi en tenant compte des contraintes de l'établissement.

Prérequis : être titulaire du certificat Acteur-PRAP 2S

La carte Acteur-PRAP2S ou l'attestation de la précédente formation est à présenter obligatoirement en amont du début de la formation.

❖ **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- Être capable d'Accompagner La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

❖ **PROGRAMME DE LA FORMATION (1er jour) :**

• **Retour d'expériences :**

Actions menées ces 2 dernières années. Rencontre leviers positifs ou négatifs. Attente du MAC. Suggestions, Remarques.

• **Réactivation des acquis en prévention :**

Remémoration de ses connaissances en prévention vus en formation FI ou MAC (enjeux, AT et causes, DUERP, 9PGP, Acteurs de la prévention, le MAD, Risques) par un QCM. Chaque participant répond à travers un quizz comportant 20 questions et liées à la compétence 1 (tph perso fortement recommandé pour se connecter).

• **Comprendre l'intérêt de la prévention :**

Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement.

Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention.

Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles.

Précision sur les dernières statistiques nationales et du secteur d'activité (A.T/MP dont les TMS et les principales causes. Les coûts directs et indirects supportés par l'établissement. Acteurs de la prévention ainsi que leur rôle.

Le processus de la démarche PRAP. Echanges autour du DUERP ainsi que sur les 9 principes généraux de prévention.

• **Connaitre les risques de son métier :**

Piqûre de rappel sur les notions : Danger, Risque et Evènement déclencheur.

Evaluation formative : Jeux interactif « tutoprev » de la CARSAT ou chaque participant doit repérer une situation à risque et capable de répondre aux questions posées.

• **Réactivation des acquis en anatomie, fonctionnement et limites du corps humain :**

Remémoration des acquis vus en formation FI ou MAC (Rôles des ligaments, tendons, et disques intervertébraux. Lésions possibles. Facteurs aggravants les TMS. Travail Dynamique/Statique. Charge Mentale/Emotionnelle) par QCM.

Chaque participant répond à travers un quizz comportant 20 questions et liées à la compétence 2. (tph perso fortement recommandé pour se connecter).

• **Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps Humain :**

En fonction des réponses au QCM ci-dessus, fait un rappel sur l'anatomie, le fonctionnement et les limites du corps humain.

- **Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé :**

Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité

Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique

Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

Questions/réponses pour réactivation de la mémoire autour de la méthode ITAMAMI.

Rappel sur la méthode dont les incontournables pour une réussite dans l'observation et l'analyse.

Evaluation formative : d'après une situation de travail, les participants en sous-groupe recherchent, s'accordent entre eux et avec l'aide du formateur remplissent un document (INRS) représentant la méthode ITAMAMI.

- **Proposer des améliorations de sa situation de travail (suite évaluation formative) :**

A partir des causes identifiées au cours de son analyse.

En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail.

En prenant en compte les principes généraux de prévention.

- **Faire remonter l'information aux personnes concernées (suite évaluation formative) :**

Identifier les personnes concernées.

Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'établissement.

- **Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort :**

Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail

Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

Echanges et rappel autour des principes de sécurité physique et d'économie d'effort et des aides techniques disponibles et utilisées dans l'établissement. A quel moment les utiliser et les consignes à l'utilisation.

Application des PSPEE et des aides techniques (jeux de rôle).

- **1^{ère} évaluation certificative en fin de journée et relative aux compétences 1, 2 et 3 :**

Les participants disposent de 40 minutes et réalisent un travail individuel (document INRS) et conforme au référentiel de l'INRS. A la fin du temps imparti, le formateur corrigera et affichera la correction de l'exercice.

A la demande des participants, la correction peut être envoyée par mail.

- **Bilan 1^{ère} journée de formation :** tour de table pour que *chaque participant exprime son ressenti et ses besoins.*

❖ **PROGRAMME DE LA FORMATION (2^{ème} jour) :**

- **Identifier les enjeux d'un accompagnement :**

Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille.

Identifier les enjeux pour l'accompagnant.

Identifier les enjeux pour l'établissement.

Réactivation mémoire par Questions/Réponses autour des conséquences des différents enjeux pour (l'aidé, l'aidant et l'établissement).

Rappel des différents enjeux avec la démarche : « ALM »

- **Analyser la situation d'un accompagnement :**

S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement.

Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel.

Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement.

Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant.

Réactivation mémoire par Questions/Réponses autour des évaluations à réaliser lors d'un accompagnement.

Rappel sur la nécessité des évaluations pendant un accompagnement.

Se réapproprier le schéma décisionnel ALM (document INRS).

- **Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir :**

Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels.

Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements.

Réactivation mémoire sur les différentes phases lors d'un déplacement naturel (comprendre les aptitudes et les mouvements essentiels).

En sous-groupe appliquent, réfléchissent et décrivent les différentes étapes et les mouvements essentiels pour chacun des déplacements naturels.

- **Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement :**

Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales.

Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidées.

Echange sur la connaissance et l'expérience de chacun.

Reconnaitre et citer les aides techniques à utiliser selon le contexte de la personne aidée (les besoins de la personne) et de l'environnement.

Choix de l'aide technique en fonction des capacités à compenser, de l'intérêt des différentes aides techniques à disposition et l'adéquation avec l'environnement.

Evaluation des risques potentiels pour la personne aidée et pour l'accompagnant (prise en compte des 9 principes généraux de prévention).

- **Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi :**

Prendre en compte le résultat de l'analyse de la situation d'accompagnement.

Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel.

Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique.

Evaluation formative : Evaluer ses Acquis en mettant en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.

Jeux de rôle, chaque participant réalise un déplacement naturel en respectant les capacités de la personne, le schéma décisionnel, au regard de l'environnement et des risques.

Après chaque passage échanges entre participants et si besoin, identifient des pistes d'amélioration et à qui les remonter.

- **2^{ème} évaluation certificative en fin de journée et relative à la compétence 4 :**

Chaque participant dispose de 00h10' de mise en situation d'accompagnement et de justifications, puis 5 minutes sont consacrées aux échanges avec l'auditoire.

Le candidat tire au sort un cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée.

Il doit mettre en œuvre une réponse adaptée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'accompagnant et la personne aidée (Il doit justifier ses choix).

Les cas pratiques sont scénarisés par le formateur en faisant varier l'autonomie de la personne aidée, l'environnement et représentant les 10 déplacements naturels.

- **Bilan 2^{ème} journée de formation :** chaque participant évalue l'action de formation à chaud en fin de session par le biais d'un questionnaire individuel puis oralement.

❖ MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Face à face pédagogique alternant théorie et pratique en salle avec vidéo projection (informations et sources du réseau prévention *INRS/CARSAT*).
- Formation à dominante observatrice et analytique, participative, applicative par les mises en applications, formative et certificative.
- Visite des services et /ou unités pour la partie observation/analyse (si possibilité) et mise en pratique des PSPEE (Principes de Sécurité Physique et d'Economie d'Effort) concernant la mobilisation des personnes.
- Mannequin *INRS*, Colonnes vertébrales, Documents de travail formatifs et certificatifs selon référentiel *INRS*, 2 caisses dont une sans poignées, Autre objets correspondants à l'activité de l'établissement et les aides techniques associées.
Matériels de l'établissement obligatoire pour la partie formative et certificative : lit médicalisé avec potence, fauteuil roulant, fauteuil de confort et/ou de transfert, lève-personne électrique, verticalisateur électrique et draps de glisse.
Optionnel : lève-personne électrique sur rail (si possibilité prévoir une chambre), Planche Roll bord, Déambulateur, Cannes de marche.
Matériel formateur : Planche de transfert incurvée, draps de glisse, coussin unidirectionnel, coussin de retournement.
- Les participants doivent se munir d'une tenue adaptée pour les mises en situations.

❖ VALIDATION DE LA FORMATION :

- Chaque apprenant est évalué par une méthode formative durant les 2 jours.
De plus, une évaluation de l'action de formation orale est réalisée à chaud en fin de chaque journée.
- Evaluations certificatives des compétences à la fin du 1^{er} jour et à la fin du 2^{ème} jour.
L'obtention du certificat est soumise aux conditions de suivi de la totalité de la formation, de satisfaction aux 2 épreuves certificatives et conformes aux référentiel INRS.
- La validation du certificat Acteur-PRAP est fixée à 2 ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un recyclage (MAC) Maintien et Actualisation des Compétences sur 2 jours (soit 14h00) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite des 2 épreuves certificatives.

❖ ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION :

- Organisme et formateur certifiés par le réseau prévention *INRS/CARSAT* (*habilitation : 1490360/2020/Prap-2S-01/O/06*)